



## Où en sommes-nous ?

L'union syndicale persiste et signe !!

### **Le temps de travail :**

A ce jour, seule l'union syndicale a été source de proposition dans le dossier temps de travail. Notre proposition initiale, basée sur l'optimisation du temps de présence des SPP par rapport aux disponibilités des SPV, a prouvé qu'avec une meilleure gestion des personnels, il était possible de répondre à la commande du PCG, à savoir, appliquer le décret du 18/12/2013 sans exploser le budget.

### **L'approche par les effectifs :**

Pour l'union syndicale, il est nécessaire d'établir les besoins et les ressources de chaque structure afin de définir le nombre de SPP et SPV ainsi que leur niveau de qualification. La différence de fonctionnement des structures ne permet pas de définir un mode de fonctionnement unique et départemental.

### **Qu'a proposé l'administration ? A ce jour, rien !!**

Une proposition reposant sur l'astreinte, à l'instar des autres départements de la grande couronne, ainsi qu'une nouvelle révision des EJJ est à l'étude et devrait nous être présenté le 08/10.

### **Qu'a proposé l'UNSA ? A ce jour, rien !!**

Le PPT diffusé par mail le 23/6 n'est en aucun cas une proposition mais simplement un outil de gestion du temps de travail permettant de plafonner le temps de présence. Comment appliquer cette gestion ? Quel coût cela engendrera ? Comment compenser la baisse du temps de présence ? Aucune réponse de l'UNSA.

## Et l'avenir ?

Pour l'union syndicale, l'intégration des SPV, l'astreinte, les EJJ, ou autres pistes sont autant d'outils possibles à utiliser pour répondre à la problématique. Il appartient à l'administration et à nos élus de faire les choix politiques adéquats.

Nous demandons à l'administration de ne pas aborder le sujet par le petit bout de la lorgnette, il faut :

- Avec les chefs des groupements et les chefs des centres de secours établir les besoins en personnels (effectifs et spécialités)
- Définir pour chaque unité, l'intégration des SPV et par conséquent leur effectif.
- De ces données on saura si le nombre de SPP est suffisant ou pas.

Ne vous laissez pas endormir par des discours qui font du bien ... qui rassurent même ... il ne suffit pas de promettre, il faut travailler et le faire de manière intelligente ... nous n'avons pas le sentiment d'être vraiment entendu ... une question se pose :

Pourquoi, l'administration refuse d'étudier de manière globale et se contente de prendre quelques éléments séparés (l'astreinte, les effectifs le WE pour les CSP) ?

Pourquoi, les chefs de centre et les chefs de groupements sont écartés de l'étude ?

Là, on ne peut malheureusement pas vous répondre ... nous attendons la réunion du 8 octobre avec impatience, l'administration doit faire des propositions ... si cela n'était pas le cas :

**SOYEZ PRÊTS A VOUS MOBILISER ...**

Pour la CGT SDIS 95



Peter GURRUCHAGA

Pour le SA SDIS95



Bruno FERNANDEZ

Pour l'UFICT SDIS 95



Pierre ANE